

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves  
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 13 juillet 2018 portant admission dans la réserve de la gendarmerie**

NOR : INTJ1819921A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense, notamment son article R.4211-3,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

M. Stevie Coudray est admis à sa demande, pour compter du 8 février 2018, dans la réserve opérationnelle de la garde républicaine, avec son grade et son ancienneté de grade.

Article 2

Ce sous-lieutenant de réserve est rattaché au corps des officiers de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 juillet 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*La générale de brigade,  
commandante et déléguée des réserves  
de la gendarmerie nationale,*

A. FOUGERAT